

1.Préparations

1.1-Introduction

Antoine et Marie¹ sont deux enfants de huit et trois ans suivis par le DEMOS²,

Le Juge des Enfants a ordonné à leur égard une IOE³ afin de mieux évaluer leurs problématiques, le danger encouru et les aides appropriées à leur apporter.

Le tribunal a été saisi par le CDAS⁴ de LANDERNEAU en raison du conflit familial aigu au centre duquel se trouvent les enfants et qui se traduit par des troubles du comportement chez Antoine et un état de souffrance pour sa sœur.

Au cours de cette mesure nous avons été amenés à intervenir auprès des enfants, de leur famille, ainsi que leur entourage (école, famille élargie...).

J'ai alors pu accompagner l'éducatrice, ainsi que le psychologue lors de visites à domicile et intervenir auprès des différents interlocuteurs.

Au vue de la pathologie d'Antoine, de son âge ,de l'environnement dans lequel il évolue et des conséquences que cela peut entraîner sur son développement, il me semble particulièrement intéressant de me pencher sur la relation éducative que j'ai alors pu installer.

1 Les noms ont été changés afin d'assurer l'anonymat des personnes concernées.

2 Dispositif Éducatif en Milieu Ouvert de la Sauvegarde

3 Investigations et Orientation Éducative

4 Centre Départemental d'Action Sociale

1.2-Anamnèse

Début 2007 les parents d'Antoine et Marie, Madame X et Monsieur Y se séparent.

Madame obtient la garde des enfants, et Monsieur un droit de visite et d'hébergement classique⁵.

En Octobre 2007, Madame X est alertée par un psychologue au sujet d'un dessin « inquiétant » réalisé par Antoine lors d'une consultation au CMPP⁶.

Sur le conseil des professionnels, Madame porte plainte contre Monsieur Y, pour suspicion de maltraitance.

Dans l'attente du résultat de l'enquête, le droit de visite de Monsieur Y doit s'effectuer en présence d'un tiers (la grand-mère paternelle)⁷

Faute de preuves, l'affaire sera classée sans suite.

En mars 2008, le Grand-père paternel se suicide.

Monsieur Y ne fait alors plus valoir ses droits de visite durant 3 mois.

Antoine présente également des tendances suicidaires. Il est alors pris en charge par un pédopsychiatre de Bohars.

Madame demande la réouverture de l'enquête pour maltraitance et sollicite une suspension des droits de visite de Monsieur auprès du Juge aux Affaires Familiales.

Devant le refus de celui-ci elle fait alors obstruction par deux fois aux droits de visite du père et interpelle le CDAS sur les conditions de prise en charge des enfants.

Une expertise psychiatrique est réalisée.

Elle présente Madame X comme une mère angoissée, qui peut se montrer très agressive envers Monsieur Y, et projeter ses ressentis sur les enfants.

Monsieur est décrit comme quelqu'un de dépressif qui peut adopter une position très passive dans le conflit avec Madame X.

Antoine quant à lui souffre de troubles de la personnalité, ayant notamment affecté le début de sa scolarité. Le médecin psychiatre évoque même des troubles proches de la disharmonie évolutive à versant psychotique.

⁵ Droit d'hébergement classique: un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires

⁶ Centre médico-psycho-pédagogique,

⁷ Sur décision du Juge aux Affaires familiales à qui Madame fait appel

Au cours de nos entretiens, Madame X nous décrit Antoine comme un enfant de plus en plus replié dans son monde, avec des comportements inquiétants :

Antoine peut se tirer le sexe et se déshabiller en public.

Ses difficultés sont apparues très tôt : il n'a fait ses nuits qu'à trois ans et pouvait faire des crises de colère très violentes au retour de son père le soir. Il pouvait alors aller jusqu'à ériger une barrière de jouets autour de lui et se barricader derrière cette muraille. Son comportement alarmait beaucoup le couple et pouvait entraîner des tensions entre les parents.

Nous constatons nous même chez Antoine beaucoup de balancements, des phrases écholaliques, un langage très formalisé et de grande difficulté à sortir de ses schémas mentaux.

Madame se victimise beaucoup et désigne le père comme unique responsable.

Elle nous indique que celui-ci se promène nu devant les enfants, dort dans le même lit qu'eux, et peut désigner Antoine comme responsable de leur séparation et le dévaloriser.

Monsieur Y, quant à lui, minimise beaucoup la situation et nie les difficultés actuelles de son fils.

Quand nous abordons des exemples concrets, il les justifie ou les normalise systématiquement.

Il peut cependant dire qu'Antoine était un petit enfant très difficile, même si la situation s'est nettement améliorée.

Nous avons pu observer combien la prise en charge des enfants chez les deux parents pouvait être divergente :

- Madame a refait sa vie et son compagnon partage aujourd'hui son domicile.

Elle dit poser des règles aux enfants, même si le comportement d'Antoine la met parfois en difficulté. Elle peut parfois avoir un discours inadapté et se montrer agressive vis-à-vis du père, et ce, en présence des enfants.

- Monsieur quant à lui, vit à mi-temps chez sa mère, où il reçoit les enfants. Il conçoit leur venue comme un temps de « vacances » et ne leur pose que de très vagues limites.

De plus il a beaucoup de mal à percevoir les difficultés de son fils et proposer aux enfants un cadre adapté (ex : chambre commune)

De plus, la communication entre Monsieur Y et Madame X est extrêmement réduite et ne permet pas aux enfants de se projeter dans les différents lieux de vie.

Au cours de la mesure, il a été diagnostiqué qu'Antoine était atteint du Syndrome d'Asperger.

(Lors de la troisième situation)

Le syndrome d'Asperger est un trouble du développement qui affecte la vie sociale de la personne, ses perceptions sensorielles, mais aussi sa motricité.

Sa caractéristique la plus marquante est constituée par les passions hors-normes dans leur type et leur intensité de la personne atteinte.

Le syndrome d'Asperger s'accompagne souvent de traits tels que : hypersensibilité à certains bruits ou aliments, élocution très particulière (ton de la voix, prosodie, écholalie), besoin de schémas répétitifs (échopraxie),

Le syndrome d'Asperger est aussi appelé Autisme savant, car bien que les personnes atteintes présentent des difficultés à entrer en relation et sont beaucoup dans leur bulle et leur stéréotypie, leurs capacités hors normes peuvent leur permettre de s'insérer professionnellement et de développer des compétences uniques (ex: Bill Gates, Albert Einstein...)

2.ANALYSES

2.1-Situation de relation éducative impliquée

OBSERVATIONS	COMPREHENSION	ANALYSE D'ATTITUDE EDUCATIVE	EXPRESSION DES RESONNANCES EMOTIONNELLES
<p style="text-align: center;"><u>2.1.1-Mercredi 28 janvier</u></p> <p>Antoine, le psychologue et moi-même nous rendons à la consultation au Centre médico-social de Landerneau.</p> <p>Celui-ci semble très envahi par son univers de monstres, peu ouvert à la communication et au réel. Il passe tout le temps du trajet enfermé dans son discours.</p> <p>A la descente de la voiture, nous marchons côte à côte.</p> <p>Antoine me parle d'un film qu'il a pu voir où <i>«des requins géants dévoraient des humains.»</i></p> <p>Sans me regarder il me demande <i>« tu penses que c'était réel ou pas? »</i>.</p>	<p>Antoine est un petit garçon rongé par ses angoisses, qui éprouve des difficultés à en sortir et à entrer en contact avec autrui.</p> <p>A cette date, le diagnostic d'autisme n'a pas encore été posé, je me base donc sur mes connaissances de l'enfant et des difficultés pathogènes que nous pouvons observer.</p> <p>Par mes réponses j'essaie de rentrer dans l'échange avec Antoine et le soutenir dans l'ouverture vers moi.</p> <p>Je l'ai accompagné dans ce travail en ne me précipitant pas immédiatement pour répondre. J'ai préféré le laisser approfondir sa réflexion et l'amener à mettre des mots sur sa réalité.</p>	<p>Antoine a parfois des difficultés à rentrer dans l'échange, il est très vite happé par ses angoisses et alors incapable d'entendre la parole de l'autre. De plus dans sa courte histoire, il a été confronté à beaucoup d'adultes à qui il a parfois raconté des choses difficiles à mettre à mots et qui ont parfois été utilisés dans des « histoires d'adultes » qui l'ont desservi.</p> <p>Il a déjà pu être confronté aussi bien à la police, qu'à des éducateurs ou des juges, ainsi qu'à deux parents qui ont tendance à le placer au milieu de leurs conflits.</p>	<p>Cette courte ouverture à la réalité m'a beaucoup étonnée. J'ai ressenti de la satisfaction de voir que la relation instaurée pouvait conduire Antoine à m'ouvrir son monde.</p> <p>C'est avec une grande facilité que j'ai alors pu discuter avec lui et me positionner en tant qu'adulte de référence.</p> <p>Ayant très peu intervenu dans mon stage, j'ai également été heureuse de pouvoir m'impliquer auprès de lui et pratiquer la relation éducative.</p>

Je lui retourne la question, il me dit alors « *que probablement le film était un peu réel, mais aussi un peu inventé* ».

Je lui explique alors mon point de vue: En effet les films sont faits dans l'intention de faire peur et donc déforment la réalité. « *c'est imaginé exprès pour faire peur, on change des choses vraies, on les rend monstrueuses pour de faux* »

De plus je mentionne sur le ton de l'humour que si ce film l'inquiète, il ne court pas de danger car il n'existe pas de requins dans les environs.

J'ai ensuite demandé à Antoine si il avait eu peur du film, ce à quoi il a courageusement répondu non.

Je lui ai alors expliqué que moi-même j'aurai sans doute eu peur à son âge devant un film comme celui-ci et lui ai conseillé d'en parler avec ses parents lorsqu'il était amené à regarder un film aussi effrayant.

Ensuite je lui ai explicité les choses en mettant mes mots, puis je l'ai rassuré.

J'ai ensuite essayé de lui faire comprendre que le fait d'en parler était une bonne chose et qu'il devait en faire autant avec ses parents.

Je pense avoir su saisir une perche importante qui me plaçait en tant qu'adulte de confiance.

De plus grâce à cette question Antoine a pu sortir de ses angoisses et rentrer dans un échange réel avec moi.

Par des questions aussi simples, il a pu tester la capacité de l'adulte en face de lui, à avoir un vrai échange avec lui et à entendre sa parole.

De plus, il lui est difficile, en raison de sa pathologie et de son vécu, de sortir de sa bulle pour s'ouvrir aux autres.

Même si cet échange a été très bref, il a pu permettre de nouer les prémices d'une relation de confiance et de rentrer dans un échange.

Je me suis sentie réconfortée par la simplicité avec laquelle j'ai alors pu faire réfléchir Antoine sur ses angoisses.

OBSERVATIONS	COMPREHENSION	ANALYSE DE L'ATTITUDE EDUCATIVE	EXPRESSION DES RESONNANCES EMOTIONNELLES
<p><u>2.1.2-Le même jour</u></p> <p>Nous rentrons ensuite au domicile d'Antoine, où le psychologue doit alors s'occuper de sa sœur.</p> <p>Nous nous installons au tour d'une table ronde: Antoine à ma droite est accompagné de sa mère, le psychologue à ma gauche a tourné sa chaise pour faire face à Marie.</p> <p>Antoine commence alors à s'agiter, répondant aux questions pour sa sœur et nous disant « <i>qu'il ne fallait pas lui poser des questions aussi difficiles.</i> ».</p> <p>Le psychologue explique à Antoine qu'il faut la laisser essayer et ne plus parler à sa place.</p> <p>Antoine répond de nouveau.</p> <p>J'interviens à mon tour pour le recadrer.</p>	<p>Dans un premier temps je me suis positionnée et j'ai soutenu le cadre posé par mon collègue.</p> <p>Puis je suis intervenue quand Madame X a justifié le comportement de son fils.</p> <p>J'ai essayé de rassurer Antoine et de le revaloriser, en présence de la mère .</p> <p>Cette maman en grande demande d'aide, a pu prendre ensuite appui sur mon échange avec Antoine pour le rassurer lors de ses échecs.</p>	<p>Antoine a un comportement parfois inadapté avec sa sœur et distingue mal les limites de leur relation.</p> <p>Sa relation fusionnelle avec celle-ci le rend très inquiet quand un adulte s'interpose entre eux.</p> <p>Il a cherché à tout prix à ramener l'attention sur lui et à nous empêcher « <i>d'agresser sa sœur avec des questions difficiles</i>»</p> <p>De plus, il projette ses angoisses sur sa sœur et il peut alors être important pour lui d'être rassuré et écouté.</p> <p>Sa mère préoccupée par</p>	<p>J'ai été étonnée de voir cette mère, qui peut parfois tenir un discours très cadrant, se laisser ainsi dépasser par son fils de sept ans.</p> <p>Cette situation m'a interrogé et j'ai pu me demander si elle se déchargeait de son autorité en raison de notre présence ou si elle pouvait reproduire cette attitude à d'autres moments.</p> <p>En effet, en d'autres occasions, cette mère a pu nous inquiéter par son comportement : véhémence envers le papa, réponse inadaptée aux questions des enfants...</p> <p>A cet instant, j'ai senti important de rassurer Antoine et je me suis alors étonnée de la réponse peu emphatique de cette maman à un moment aussi angoissant pour son fils.</p>

Sa mère m'explique alors qu'Antoine ne supporte pas qu'on mette sa sœur en échec car lui-même ne supportait pas de se tromper.

J'explique donc à Antoine devant sa mère, que l'important est d'essayer, et que les erreurs permettent justement d'apprendre.

Antoine a semblé m'entendre et s'est apaisé, puis il a détourné l'attention de sa sœur et a commencé à jouer.

Il a alors commencé à chanter, montant petit à petit le ton.

J'ai décidé de ne pas intervenir et de laisser ce rôle à sa mère.

Celle-ci s'est alors laissée faire, obéissant à son fils pendant que celui-ci chantait très fort à côté de sa sœur qui travaillait.

Ensuite j'ai repris ma place d'observatrice afin de laisser à la mère son rôle.

Celle-ci ne s'en est malheureusement pas saisi.

Ces observations ont par la suite permis de retravailler avec elle le cadre qu'elle peut poser aux enfants.

Je pense donc avoir fait les bons choix, même s'il m'était difficile de ne pas intervenir.

Le travail d'IOE demande aussi de se positionner en observateur afin de comprendre comment les parents sont capables d'intervenir auprès de leurs enfants et quelle relation ils entretiennent.

notre présence (cadre judiciaire) n'a pas su le reconforter et le recadrer.

Elle a parfois des difficultés à s'adapter aux difficultés de son fils et sollicite beaucoup notre aide.

On peut se demander si en notre absence elle serait intervenue et au vu de certains éléments il est important de la conforter dans son rôle de mère.

--	--	--	--

OBSERVATIONS	COMPREHENSION	ANALYSE DE L'ATTITUDE EDUCATIVE	EXPRESSION DES RESONNANCES EMOTIONELLES
<p align="center"><u>2.1.3-Lundi 25 février</u></p> <p>Lors de notre entretien chez Madame X, celle-ci nous annonce qu'elle vient d'apprendre qu'Antoine est atteint du syndrome d'Asperger.</p> <p>Elle semble calme et investie par cette nouvelle, contente de pouvoir enfin mettre un nom sur les difficultés de son fils.</p> <p>J'accompagne Antoine dans sa chambre afin de discuter avec lui et Madame X nous suit et se poste dans l'encadrement de la porte.</p> <p>Elle nous observe un moment, pendant que je discute avec Antoine.</p> <p>Celui-ci cette fois reste enfermé dans ses angoisses de monstres et m'étale tous ses livres pour les comparer.</p> <p>Après de longues explications sur le « monstre du Loch Ness », Antoine allume sa console et je me relève au côté de la maman.</p> <p>Celle-ci entame immédiatement la conversation, en m'évoquant le comportement d'Antoine. (difficultés inégales selon les domaines, stéréotypies...)</p>	<p>J'ai pu profiter de cet échange pour valoriser Madame dans ses démarches.</p> <p>De plus il m'a semblé important de pouvoir écouter ses ressentis et lui apporter mes connaissances.</p> <p>J'ai ainsi pu la requalifier et l'écouter.</p>	<p>Madame X est une maman en demande d'aide, elle nous sollicite souvent afin d'avoir nos conseils et nos avis.</p> <p>Dans cet échange il m'a semblé que Madame X avait besoin de partager ses ressentis quant à ce diagnostic.</p> <p>Elle s'est beaucoup renseignée après l'annonce du médecin et cherchait à confirmer ses informations et à mettre des mots sur l'importance pour elle de mieux comprendre les difficultés de son fils.</p>	<p>J'ai beaucoup apprécié cet échange, car Madame X s'est montrée soucieuse et impliquée pour son fils.</p> <p>A l'inverse d'autres situations, elle a pu me rassurer sur la prise en charge d'Antoine.</p> <p>Je me suis également sentie confortée et valorisée dans ma place de professionnelle.</p> <p>J'ai été satisfaite de pouvoir répondre aux questions de cette maman et de pouvoir réfléchir avec elle sur des questions aussi importantes.</p> <p>Intervenir auprès d'adultes a pu me paraître compliqué au début de mon stage. Cet échange m'a démontré qu'avec un positionnement adapté j'étais en mesure d'intervenir en qualité de professionnelle.</p>

Ayant déjà travaillé auprès d'enfants atteints d'Asperger nous avons pu parler de la situation d'Antoine, de ses points forts et de ses points faibles.

Elle a pu me dire son réconfort de pouvoir enfin comprendre pourquoi son fils était parfois en difficulté sur des questions simples et beaucoup plus à l'aise sur des questions qui lui semblaient plus compliquées.

J'ai discuté avec elle des capacités d'Antoine et de l'importance de le stimuler et de s'appuyer sur ses compétences pour l'aider à progresser.

Ce travail me paraît très important dans le travail d'IOE, étant donné que notre rôle est d'évaluer la capacité des parents à protéger leurs enfants et de les valoriser dans leur prise de responsabilité.

Elle s'est adressée à moi comme personne de confiance et a semblé heureuse de pouvoir confronter ses informations avec celle d'une professionnelle (en formation).

2.2 Situation de relation éducative observée

En raison de la spécificité du travail d'IOE où la menée d'entretien est l'essentiel de notre action et où le positionnement de professionnel du social mandaté par le Juge des Enfants est importante, ma position de stagiaire m'a amenée à travailler en amont avec l'éducatrice et à rester dans l'écoute attentive et l'observation lors des entretiens.

Néanmoins, certains entretiens ont pu être très formateurs et m'apprendre beaucoup sur mon identité de professionnelle, bien que je ne sois pas intervenue directement auprès des familles.

Je vais donc développer maintenant quelques situations qui me paraissent réellement importantes dans le travail mené avec cette famille. Ce sont des échanges que j'ai pu réfléchir et préparer avec l'éducatrice avant l'entretien et dont l'analyse me paraît intéressante à développer.

Afin d'approfondir mes analyses sur ces exemples je compléterais l'expression de mes résonances émotionnelles avec les questionnements qu'ont pu m'amener ces situations.

OBSERVATIONS	COMPREHENSION	ANALYSE D'ATTITUDE EDUCATIVE	RESONNANCES EMOTIONELLES ET QUESTIONS PERSONNELLES
<p><u>2.2.1-Mercredi 14 janvier</u> entretien au service avec Monsieur Y</p> <p>Au début de l'entretien, Monsieur Y adopte une position fermée, les bras enroulés autour du corps, et se contente d'acquiescer.</p> <p>Après quelques minutes, Monsieur Y commence à se détendre et à entrer dans l'échange.</p> <p>L'éducatrice lui demande comment se déroule le coucher et Monsieur raconte longuement leurs habitudes:</p> <p>Il s'allonge avec les enfants et leur lit une histoire. Puis les enfants chahutent un peu ce qui retarde l'heure à laquelle ils s'endorment.</p> <p>Il nous confirme qu'Antoine et Marie partagent le même lit et que lui dort sur le lit de camp a côté.</p> <p>L'éducatrice suggère alors au papa de proposer à Antoine et Marie des chambres séparées, vu leurs âges et leurs difficultés à se calmer avant de dormir.</p> <p>Monsieur acquiesce comme à son habitude aux propositions de l'éducatrice.</p>	<p>Monsieur Y a beaucoup de difficultés à être présent dans l'échange et à être dans la réalité.</p> <p>Comme avec son ex-femme, il adopte une position passive en ne s'opposant pas à l'éducatrice.</p> <p>Il ne se positionne pas et accepte ce qui lui est amené.</p>	<p>L'éducatrice amène progressivement le sujet du sommeil des enfants en discutant de l'enfance d'Antoine afin de lui permettre de se détendre et d'être en confiance.</p> <p>Dès le début elle note que monsieur a des difficultés à se positionner et se perd dans ses explications.</p>	<p>Je remarque immédiatement l'attitude atypique de Monsieur Y.</p> <p>Sa façon de se tenir, de s'exprimer m'interroge et je me rend compte que ni moi ni l'éducatrice ne sommes réellement à l'aise.</p> <p>Bien que je ne sache mettre de mots sur ce qui me perturbe chez Monsieur Y, l'éducatrice et les collègues qui ont pu le croiser m'expriment le même malaise après l'entretien.</p> <p>Ce malaise est-il dû à ce que Madame qualifie de « regard inadapté » envers Marie?</p> <p>Je suis très étonné que malgré les poursuites pour maltraitance qu'il a subi, Monsieur ne comprenne pas l'importance de ne pas dormir dans la chambre de ses enfants.</p>

<p>Puis il nous raconte qu'il a déjà séparé les enfants, lorsqu'Antoine était malade.</p> <p>L'éducatrice l'encourage et lui propose de renouveler l'expérience et d'installer les enfants dès son prochain droit de visite.</p> <p>Monsieur commence alors à émettre des réserves.</p> <p>Il répond à l'éducatrice que s'il sépare les enfants, ceux-ci vont le prendre pour une punition.</p> <p>L'éducatrice essaie alors de l'orienter afin de motiver les enfants: valoriser le fait qu'ils deviennent grands, leur proposer un espace d'intimité, faire des aménagements personnalisés...</p> <p>Monsieur écoute l'éducatrice et reprend son attitude passive en acquiesçant simplement aux propositions.</p>	<p>Lorsque l'éducatrice commence à vouloir mettre les choses en place, elle rentre dans une réalité trop difficile à intégrer pour lui, qu'il rejette avec ses arguments.</p> <p>Monsieur s'identifie beaucoup à ses enfants et fait alors passer ce qu'il pense être le ressenti des enfants, avant les conseils éducatifs. Par opposition avec le cadre posé par la maman, il laisse toutes les libertés à ses enfants, possiblement afin d'obtenir leurs « préférences ».</p>	<p>Afin que Monsieur Y puisse entendre ce qu'elle dit, elle utilise son raisonnement qui privilégie les désirs des enfants.</p> <p>Elle explique ainsi à Monsieur tous les aspects positifs des chambres séparées qui pourraient plaire aux enfants et réfléchit avec lui sur des idées concrètes afin de l'aider à se projeter (mettre les jouets de chacun dans leur chambre, leur permettre d'avoir un endroit ou être un peu seul...)</p>	<p>Je commence à douter que Monsieur Y mette cette solution en place.</p> <p>L'éducatrice a prévu de travailler l'idée sur plusieurs rendez-vous et je comprend que cela contribuera à évaluer la capacité de Monsieur Y à se remettre en question et à se mobiliser.</p>
---	--	---	---

2.2.2-Le même jour

L'éducatrice aborde les difficultés d'Antoine

Monsieur nous raconte qu'Antoine était très difficile plus petit, mais que maintenant il s'est beaucoup calmé et que tout va bien.

L'éducatrice lui explique qu'Antoine ne parle que de monstres et est très envahi par cet univers.

Monsieur Y répond que tous les enfants de son âge aime les monstres et que c'est normal avec la mode des Pokémon.

L'éducatrice lui parle alors du comportement inadapté d'Antoine envers sa sœur, notamment lors du dernier entretien où Antoine s'est allongé sur elle.

Monsieur ne comprend pas la notion de comportement inadapté et nous dit qu'il chahute comme tout enfant de son âge et met l'attitude d'Antoine sur le compte de la présence de l'éducatrice qui le stresse.

Monsieur justifie, ou minimise chacun des exemples apportés par l'éducatrice. Il ne semble pas comprendre la gravité des difficultés d'Antoine.

Il semble avoir beaucoup de mal à appréhender la réalité et organise très difficilement son discours, se perdant sans arrêt dans les détails.

L'éducatrice cherche à savoir comment Monsieur Y comprend les difficultés de son fils et comment il s'y adapte.

Comme Monsieur Y dit ne pas comprendre de quoi elle parle, l'éducatrice argumente son point de vue.

Elle lui expose les comportements observés en se positionnant en professionnelle de l'enfance.

Elle appuie ses arguments par des exemples afin que Monsieur comprenne mieux.

Monsieur n'arrive pas à comprendre les difficultés de son fils. Je suis inquiète pour les enfants, qui doivent se sentir très insécurisés par ce père qui n'arrive pas à les contenir.

Je commence à éprouver des difficultés à suivre l'entretien, tant la discussion est décousue et incohérente, et les réponses totalement inadaptées de Monsieur me surprennent.

<p>La mère nous ayant indiqué qu'Antoine peut se masturber beaucoup, même en public, l'éducatrice lui demande s'il a pu observer ce genre de comportement.</p> <p>Monsieur dit ne rien avoir observer de tel. Il ne montre pas la moindre émotion et justifie que « peut être il ne fait ça que chez sa mère parce qu'elle est trop sévère avec eux ».</p> <p>L'éducatrice lui demande quel cadre il pose aux enfants.</p> <p>Monsieur ne comprend pas du tout la question et nous parle de nouveau des jeux des enfants et part dans l'explication d'un moment précis où Antoine jouait trop près de la cheminée et où il a élevé la voix pour ne pas qu'il se brûle.</p> <p>Quand l'éducatrice lui demande comment il punit les enfants il dit n'avoir que très peu besoin de les punir et nous raconte une punition de Marie: Il l'a isolé pour qu'elle se calme. Il se justifie beaucoup et longuement.</p>	<p>Monsieur ne manifeste aucune émotion face à l'annonce de comportements très inquiétants chez son fils.</p> <p>L'expertise psychiatrique parle de la possibilité d'une dépression.</p> <p>Monsieur réfute cette théorie, même s'il admet être un peu déprimé, il justifie ses difficultés par le décès de son père l'année dernière.</p> <p>Bien que monsieur Y ne soit pas diagnostiqué, il nous semble que ses grandes difficultés à être dans la réalité, à entrer en relation, à organiser son discours peuvent être la manifestation d'une pathologie.</p> <p>Il justifie sa punition et cherche l'assentiment de l'éducatrice, comme celle des enfants et de leur mère. On peut penser qu'il adopte cette position de passivité par peur du conflit.</p>	<p>Devant les difficultés de Monsieur Y, l'éducatrice aborde les attitudes inquiétantes citées dans le rapport et racontées par la mère. Elle espère ainsi lui faire comprendre que ses comportements ne sont pas anodins.</p> <p>Devant l'incapacité de Monsieur Y à remettre en question son opinion sur les difficultés de son fils, l'éducatrice s'inquiète de savoir quel est le cadre posé aux enfants.</p> <p>Voyant que Monsieur Y « noie le poisson » elle repose la question plus clairement.</p>	<p>Alors que nous avons préparé cette question, je ne m'attendais pas à si peu de réaction, ayant moi même été très alarmée par la description des faits.</p> <p>En en reparlant ensuite avec l'éducatrice, je me rend compte qu'elle aussi a été choquée par l'imperturbabilité de Monsieur Y.</p> <p>Je n'ai jamais été confrontée à ce type de profil et je commence à comprendre l'enjeu de l'IOE auprès de cette famille.</p> <p>En effet il faut évaluer avec précision quelles sont les capacités réelles de ce papa afin d'évaluer s'il est opportun de le mobiliser.</p> <p>L'éducatrice déploie beaucoup de patience et de professionnalisme. Je suis impressionnée de ses capacités à rebondir sans arrêt dans cet échange.</p> <p>Les enfants laissés dans la toute puissance? Aucunes limites? Comment s'adapter à deux domiciles si différents?</p>
---	--	---	---

OBSERVATIONS	COMPREHENSION	ANALYSE D'ATTITUDE EDUCATIVE	RESONNANCES EMOTIONELLES ET ANALYSES PERSONNELLES
<p><u>2.2.3-Lundi 25 février</u></p> <p>Entretien avec la maman</p> <p>Madame X nous parle du diagnostic et nous explique qu'elle a été choquée par la réaction de Monsieur à l'annonce des médecins.</p> <p>Elle nous dit que la seule réaction de Monsieur a été « <i>ha bon? Et ben il avait vraiment quelque chose alors</i> » elle est très vindicative et reproche à Monsieur de ne pas assez se renseigner sur la vie des enfants.</p> <p>L'éducatrice propose alors à Madame X de mettre en place un carnet de liaison, afin de permettre aux deux parents, particulièrement avec la pathologie d'Antoine, de proposer aux enfants un cadre cohérent et de pouvoir être informés des évènements qui peuvent se passer chez l'un comme chez l'autre.</p>	<p>Madame est consciente que le travail de l'éducatrice est d'évaluer la prise en charge proposée par les deux parents. Depuis le début de la mesure elle rejette entièrement la faute sur Monsieur.</p> <p>Par exemple, elle a bien prévenu Monsieur du jour du diagnostic mais s'est « trompée » dans la date, Monsieur n'était donc pas présent. Elle l'a ensuite accusé de n'être pas venu volontairement.</p> <p>Elle instrumentalise ainsi les événements afin de masquer et de nier ses propres difficultés.</p>	<p>L'éducatrice commence à connaître le fonctionnement de Madame X. Elle sait que celle-ci a beaucoup de mal à intégrer Monsieur Y dans la vie des enfants et disqualifie celui-ci par tous les moyens.</p> <p>Elle écoute donc la parole de Madame, et rebondit dessus afin de lui démontrer l'erreur de son raisonnement.</p> <p>L'éducatrice connaît la situation et sait que Madame peut se montrer très peu engageante envers Monsieur et l'informe très peu.</p> <p>Leurs échanges se limitent aux maladies des enfants et aux arrangements pour les droits de visite.</p>	<p>Durant cet entretien je commence à mieux saisir le fonctionnement de Madame.</p> <p>Je constate avec l'éducatrice, le comportement décrit dans le rapport, ainsi que dans l'analyse psychiatrique.</p> <p>La plupart du temps Madame nous propose un discours tout à fait cohérent, nous dit faire de son mieux pour les enfants et reste calme et attentive à nos conseils.</p> <p>J'ai établi de bonnes relations avec Madame X, et je suis donc un peu surprise, bien que tous les documents attestent de son ambivalence.</p> <p>Je me sens donc quelque peu déçue, son attitude tranche beaucoup avec l'image qu'elle a pu me donner auparavant.</p> <p>Son comportement n'est pas du tout adapté, je réalise combien il peut être déstabilisant pour les enfants de vivre dans ce climat de suspicion constante.</p>

<p>Madame est très réticente. Elle reste enfermée dans ses critiques envers Monsieur et ne veut pas entendre nos conseils.</p> <p>L'éducatrice lui explique que ainsi, elle pourra faire passer à Monsieur toutes les informations qu'elle a recueilli sur le syndrome d'Asperger, Madame nous dit que Monsieur est responsable également et doit s'informer par lui-même.</p> <p>L'éducatrice rentre dans le discours de la mère qui dit se baser uniquement sur le bien être des enfants. Elle lui explique qu' ainsi le papa pourra lire les conseils que le médecin a donné à Madame et qu'il pourra s'inspirer des règles établies chez elle pour proposer un meilleur cadre aux enfants. De plus, elle aussi sera informée du déroulement du weekend des enfants grâce à ce support. Madame X accepte alors notre proposition.</p>	<p>Elle se victimise beaucoup et a beaucoup de mal à comprendre l'intérêt de travailler avec Monsieur pour le bien des enfants.</p> <p>Ce type de comportement peut beaucoup insécuriser les enfants qui sont placés au sein du conflit entre Madame X et Monsieur Y.</p> <p>Madame est encore très envahie par son ancienne relation, même si elle a refait sa vie, le conflit avec Monsieur Y prend beaucoup de place dans son raisonnement et elle utilise cette colère pour se dégager de la responsabilité de la situation.</p>	<p>En partant sur ses revendications elle arrive à lui faire comprendre l'intérêt du cahier de liaison et à le lui faire accepter.</p> <p>L'éducatrice ne perd pas patience malgré un comportement récurrent et néfaste pour les enfants.</p> <p>Elle se positionne en professionnelle et fait réfléchir Madame sur ses conseils.</p> <p>La relation de confiance établie auparavant permet à Madame d'écouter l'éducatrice et d'accepter de remettre sa décision en question.</p>	<p>De plus, son discours dé-crédibilise grandement les bons sentiments qu'elle a pu nous décrire.</p> <p>Quel crédit dois-je accorder aux propos qu'elle peut porter sur le père?</p> <p>Je comprend l'intérêt du travail de l'IOE qui prend en compte la situation sous diverses dimensions.</p> <p>En effet dans une situation comme celle-ci, l'avis du père, des professionnels qui entourent la famille (médecin, école) ainsi que la durée de la mesure sont plus que nécessaires pour pouvoir saisir la réalité du quotidien des enfants.</p>
--	--	--	--

--	--	--	--

3.SYNTHÈSES

3.1-Bilan d'évolution

Au cours de la mesure, nous avons pu observer combien Antoine pouvait être imprégné des angoisses de ses parents, qui viennent se cumuler aux siennes et peuvent très vite le submerger.

Sa pathologie l'amène alors à se replier sur lui-même et à développer un monde imaginaire pour tenter de canaliser ses angoisses.

Dans une telle situation, il serait important qu'il évolue dans un environnement serein et cadré, où les deux parents s'accordent afin d'adapter leurs prises en charge.

Or le conflit entre Madame X et Monsieur Y, et les incohérences dans leurs cadres éducatifs respectifs ne font que s'ajouter aux difficultés d'Antoine.

Lorsque nous évoquons les liens familiaux avec lui, il peut éprouver beaucoup de difficultés à se retrouver dans les différents lieux de vie.

Néanmoins, Antoine semble capable d'entendre un discours éducatif et s'adapter aux difficultés qu'il rencontre.

Il réussit aujourd'hui à suivre une scolarité normale, même s'il peut éprouver des difficultés dans certaines matières et s'il reste très solitaire.

Il entretient une relation très fusionnelle avec sa sœur, et en raison de ses difficultés pour intégrer et décoder les messages sociaux (normes), il peut avoir un comportement inadapté envers elle (s'allonger sur elle, lui demander de lui toucher les fesses...)

3.2-Bilan d'attitude éducative

Mon intervention au sein de cette mesure me semble avoir été utile et adaptée.

En effet, en raison du fonctionnement de l'IOE, ma place a principalement été celle de l'observatrice.

Si j'ai pu participer en certaines occasions, c'est après en avoir discuté avec l'éducatrice et sous le contrôle du professionnel accompagné (psychologue ou éducateur spécialisé).

Grâce à mes interventions et à mes observations j'ai pu amener des éléments différents lors des échanges en équipe (point technique, bilan).

J'ai donc participé activement à cette mesure et **au vu** du déroulement de celle-ci, je pense pouvoir dire que mes interventions ont été adaptées et allaient dans le sens de l'initiation d'un travail éducatif futur.

Malheureusement, en raison de mon absence en fin de mesure, je n'ai cependant pas pu mener à bien certains des objectifs que j'avais pu me fixer.

En effet, il était prévu que je rencontre le professeur principal d'Antoine, ainsi que son père pour voir avec lui certains détails de sa prise en charge.

L'éducateur s'est donc rendu seul à ses rendez-vous en raison d'un arrêt maladie qui m'a mis dans l'incapacité d'y participer.

3.3-Proposition de projet éducatif

Lors de la réunion de Bilan, chaque professionnel a donc amené ses observations et ses analyses.

Après avoir amené tous les éléments observés depuis décembre, l'équipe et moi-même avons discuté des orientations éducatives qui figureront dans le rapport remis au Juge pour fin mars.

Les deux parents se montrent capables de se mobiliser pour améliorer la prise en charge des enfants.

Ils se disent tous les deux demandeurs de soutien éducatif et écoutent les conseils qui peuvent leur être donnés.

Malgré ses difficultés, Antoine peut montrer son attachement à ses parents et au cercle familial.

Une AEMO⁸ nous semble être une réponse adaptée à cette situation.

Elle permettrait de re-préciser la place de chacun au sein de la famille, de travailler la communication entre les parents et également de travailler avec eux la prise en charge des enfants (chambre séparée, discours tempéré en leur présence....)

Elle permettra également de coordonner les différents suivis (psychologique, scolaire et éducatif) des enfants avec les deux parents.

L'éducateur pourra alors intervenir auprès d'Antoine pour travailler sa confiance en l'adulte et sa relation à la famille.

Il pourra également l'accompagner dans son parcours scolaire et le soutenir dans son intégration.